

CRAYSSAC
PREMIÈRE JOURNÉE

Les 26/11/18 de 16h heures à 17h heures

Observations de M⁽¹⁾

Cuffignac Philippe

- ① (Riverain des caniciers) à Crayssac.
Il serait très judicieux de prévenir les autorités de chênes, de prendre en considération la gaine parfonce très importante des deux canassiers déjà sur site. (1 éléphant et 1 cotas).

Il faut tenir compte de la voirie, état très dégradé, sur cette zone et perspective.

Si autorisation d'ouverture est donnée il faudra pour rendre moins visible cette altitude, une amélioration de la réglementation.

- ② Compte tenu du trafic important sur la D 811 il est souhaitable qu'une modification de la sortie des véhicules notamment des poids lourds soit envisagée à l'intersection de la D 9. D 811 et le chemin rural qui dessert d'importantes canicées déjà existantes pour la sécurité de tous. Je souhaite que lors de la mise en place de murets, clôtures etc qui il y ait un retrait de 2m vis à vis de la voirie publique (gauchage).

Il faut que soit mis en place un dispositif pour l'évacuation des eaux pluviales qui s'écoulent sur le chemin qui desserte la canicée ITANGIÈU, la partie du chemin sera encastriée entre les melons côte droit et gauche.

Mairie de la commune de CRAYSSAC 66150.

Philippe Cuffignac

③